

Mémento sur la ventilation

Les produits (entrées, recettes)

7070 00008 Vente objets	7080 0008 Activités éducatives (recettes)	7410 0008 Subventions des collectivités locales	7551 0008 Contributions participatives	7551 1008 Subventions d'associations	7562 0008 Participation des familles	7700 0008 Recettes exceptionnelles
Ce que vous vendez (objets, boissons, alimentation)	Les sommes versées par les parents pour les activités éducatives de la Coopérative.	Toutes les subventions provenant de l'état, des collectivités locales et des établissements publics	La trousse à Projets ou dons d'entreprise, d'un particulier, mécénat	Ce que vous recevez comme subventions d'associations diverses	Cotisations perçues pour la coopérative scolaire OCCE	Événement imprévu et très rare dans la vie de la coopérative.
Calendriers, photos, journal de l'école, objets fabriqués par les enfants, buvette kermesse...	Participation des parents pour une activité payante (cinéma, sortie, lots kermesse...)	Subvention municipale, conseil départemental, DAAC pour projets PEAC, DRAC, PDASR...	Dons pour participation financière pour un voyage, un projet etc...	Aides reçues des associations de parents d'élèves (APE) ou d'autres associations	Participations volontaires que vous avez perçues des parents	Dons reçus, solidarité, ou remboursement de frais bancaires ou ...

Les charges (sorties, dépenses)

6070 0008 Achat d'objets à revendre	6168 1008 Assurances	6181 0008 Activités éducatives (dépenses)	6270 0008 Frais bancaires	6586 00008 Adhésion à l'OCCE 21	6700 0008 Dépenses exceptionnelles	6800 000008 Bien durables
Il s'agit d'objets achetés pour les revendre	L'assurance de la coopérative	Les dépenses pour toutes les activités pédagogiques de la coopérative (activités facultatives / projets)	Frais bancaires	Cotisations versées à l'OCCE 21	Charges résultantes d'un événement imprévu et non récurrent	Achat de gros matériel, ou bien durable. (durée de vie >1 an). <u>Biens associés à un projet facultatif (sinon budget mairie)</u>
- calendriers de l'OCCE ou de l'école, - argent versé au photographe ... - achat de fournitures pour fabriquer des objets à revendre	Contrat OCCE établissement MAE/MAIF (ventilation automatique lors de la prise de l'adhésion avec le « bouton magique » (dans le rectangle blanc, bouton « cliquer ici »)	- Journaux scolaires, - Correspondance scolaire, (matériel, timbres) - Sorties éducatives, voyage - Spectacles, cinéma, concert, ... - Travaux manuels pour un projet - SACEM - Achat de jeux pour kermesse - Pharmacie pour les sorties - Tombola etc...	Frais de tenue de compte agios, frais pour chèque impayé....	Utiliser le bouton « cliquer ici » dans l'onglet adhésion qui ventile automatiquement la part assurance et la part adhésion	Fermeture coop	A noter sur le cahier d'inventaire : livres achetés dans le cadre d'un projet, appareil photo, jumelles, boussoles, matériel sono, etc.. Penser à télécharger la facture.

Les flèches indiquent une correspondance entre les catégories de charges et de produits.

Il est donc important que dépenses et recettes pour une même action soient bien ventilées dans la colonne correspondante :

- Pour la vente de photo, les recettes (parents) et les dépenses (facture photographe) soient toutes ventilées dans la première colonne vente ou achat d'objet.
- Pour un voyage scolaire, la facture est en dépenses éducatives (6181 0008) , les participations des parents en recettes éducatives (7080 0008).
- Pour la fête de l'école, tout doit être ventilé dans « activité éducatives », sauf éventuellement l'achat et la revente de boissons (colonne 6070 ou 7070)

Pour les retraits de fond de caisse, une seule ligne a besoin d'être créée. (inscrire la somme en sortie de banque et entrée de caisse / pas de ventilation associée car l'argent n'est pas dépensé)

De même, pour les régies d'avance, la somme versée aux collègues n'est pas ventilée, car non encore dépensée, elle le sera lorsque la dépense sera « expliquée ».